

## Article R4532-24 du Code du travail - Compétences du coordonnateur SPS

Date de mise à jour : 30 Septembre 2022

### Notre analyse

Pour les opérations des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, l'aptitude à coordonner du CSPS est distincte pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet et pour la phase de réalisation de l'ouvrage.

Ainsi, selon le niveau de compétence visé et la phase d'intervention choisie (conception ou réalisation) la personne qui souhaite devenir coordonnateur SPS doit satisfaire à certaines conditions définies aux articles [R4532-25](#) et [R4532-26](#) du Code du travail.

Pour mémoire, la fonction de coordonnateur SPS comporte 3 niveaux de compétence :

Niveau 1 : aptitude à coordonner toutes opérations (opérations de catégorie 1, 2 et 3).

Niveau 2 : aptitude à coordonner les opérations des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories

Niveau 3 : aptitude à coordonner les opérations de 3<sup>e</sup> catégorie

## Article R4532-24 du Code du travail - Compétences du coordonnateur SPS

Pour ce qui concerne les opérations des première et deuxième catégories, l'aptitude à coordonner est distincte pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet et pour la phase de réalisation de l'ouvrage.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (SPS) - Devenir coordonnateur SPS et actualiser ses compétences (INRS)

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Actuellement en poste de QSE, mon employeur me demande de me former en tant que coordonnateur SPS niveau III pour suivre une construction en SCI, est-ce possible ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Titulaire d'un master Management QSE, puis-je accéder à la formation de coordonnateur SPS niveau 3 ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)